



L'abeille chapentière

En fait se regroupent sous cette dénomination de «charpentière» plusieurs espèces d'abeilles appartenant à la famille des *Xylocopa*. En France, on rencontre essentiellement la *Xylocopa violacea* et la *Xylocopa valga*.

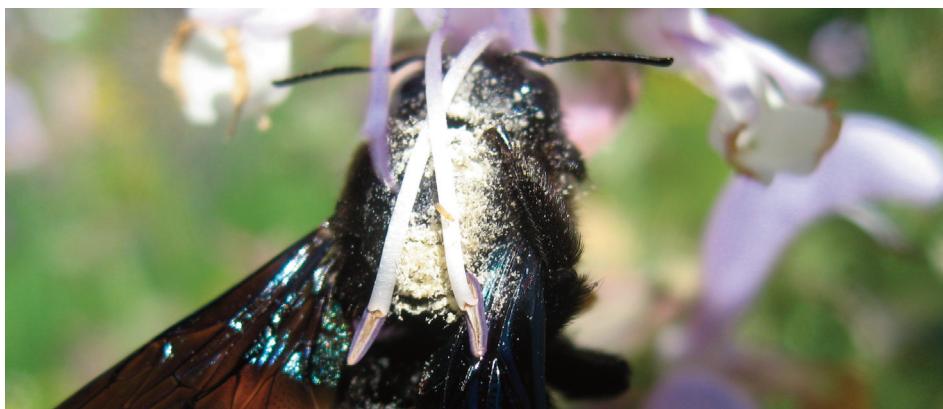
Elles sont facilement reconnaissables grâce à leurs reflets bleu-violet, particulièrement au niveau des ailes (au nombre de 4), et de par leurs dimensions, pouvant atteindre les 4 cm de long et 4,5 cm à 5,5 cm d'envergure. Ce sont les plus grands hyménoptères d'Europe avec le frelon, mais contrairement à celui-ci elles ne sont absolument pas dangereuses (elles ne piquent qu'en cas d'agression : écrasement ou capture). Le bourdonnement particulièrement «bruyant» de leur vol, du printemps à la mi-octobre, fait qu'elles passent rarement inaperçues !

Ces abeilles sont dites «solitaires» car elles ne vivent pas en colonies. Elles creusent leur nid dans le bois tendre des poutres ou des troncs endommagés (d'où leur surnom) avec leurs mandibules particulièrement puissantes mais elles ne s'en nourrissent pas. Elles sont donc nettement moins dangereuses pour les constructions que les termites



mais nécessitent malgré tout une grande vigilance car elles sont néanmoins considérées comme des parasites du bois, et leur présence est prise en compte lors du diagnostic d'un bâtiment.

Ce sont exclusivement des butineuses : de fait, leur trompe est très développée et elles peuvent voler plusieurs kilomètres loin de leur nid pour récolter le pollen).



Les nids présentent une série de galeries qui aboutissent à de petites chambres où seront déposés les œufs. Les larves, de 2 à 3 cm de long, nourries de pollen, s'y développeront jusqu'à donner naissance à l'adulte qui sortira à la fin de l'été (le cycle dure environ 7 semaines). Cette variété d'abeille se reproduit à la fin du printemps et les adultes de l'année hivernent à la saison froide.

Comme tous les insectes butineurs, cette charpentière est un allié précieux du jardin, et ses longs déplacements contribuent grandement à la biodiversité.